

Cadre d'action destiné à favoriser des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois

11 septembre, GLSTF 2024

En raison des répercussions qu'ont l'expansion des conflits mondiaux, la faible croissance économique, les exigences commerciales excessives et la pression croissante sur les ressources, la filière mondiale du bois est confrontée à des temps difficiles et incertains. En effet, les chaînes d'approvisionnement du bois deviennent de plus en plus fragiles et vulnérables tandis que l'écart entre l'offre et la demande en produits bois ne cesse de se creuser.

Pour assurer que l'industrie du bois soit dynamique et résistante, il importe que les forêts soient gérées dans le respect de la légalité et suivant des pratiques durables, mais aussi que les chaînes d'approvisionnement soient fiables et efficaces. Il est donc urgent de s'attaquer aux problèmes découlant des difficultés et des incertitudes et de revitaliser les chaînes d'approvisionnement du bois au niveau mondial. À cet égard, mettre en place des chaînes d'approvisionnement en bois légales et durables et les renforcer sont des solutions-clés fondées sur la nature.

Dans le but de créer une plateforme de collaboration viable sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois, il est essentiel de maintenir et de renforcer la collaboration et de partager les connaissances, l'expérience et les informations sur la production durable de bois et l'approvisionnement connexe entre les parties prenantes de l'industrie du bois à l'échelle du globe.

À cette fin, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a élaboré et mis en œuvre son Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC). En partenariat avec l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement (IPIM) de la Région administrative spéciale (R.A.S) de Macao, elle a également fondé le Forum mondial du bois légal et durable (GLSTF), dont l'édition inaugurale s'est tenue en 2023 dans la R.A.S de Macao.

Le **GLSTF** offre précisément une telle plateforme de collaboration, laquelle vise à améliorer et à renforcer le réseautage, la collaboration et les échanges commerciaux entre les parties prenantes de l'industrie du bois, ce dans le but de faciliter l'emploi et le commerce légaux et durables de produits bois au sein d'un environnement commercial stable, transparent et prévisible.

Pour étendre l'adoption de chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois, ce dont bénéficiera l'ensemble des acteurs de la filière bois y participant, cette plateforme de collaboration nécessite toutefois des mesures pratiques et efficaces ainsi que des résultats axés sur l'action dans différents domaines

C'est à cette fin qu'a été élaboré le présent **Cadre d'action destiné à favoriser des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois**, dont les **objectifs** sont de: renforcer la collaboration internationale entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement en bois; promouvoir un développement durable et sain de la filière bois; et, en définitive, contribuer aux Objectifs de développement durable ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

L'**objectif spécifique** du Cadre d'action est de déterminer et de mettre en œuvre une série d'actions

concrètes et pratiques portant sur différents domaines de la filière bois, en vue de mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois et de favoriser la production et le commerce du bois, les financements et investissements verts durables, les technologies innovantes, le transfert de technologies et la collaboration industrielle.

Les **résultats escomptés** du Cadre d'action pourront concerner, mais sans s'y limiter, les domaines et actions spécifiques suivants:

- **Réseautage en partenariat.** Créer des réseaux solides en encourageant les partenariats et la collaboration entre les acteurs de la filière bois sur la base du respect mutuel, de la confiance et de la coopération et d'une aspiration à soutenir une gestion des forêts et des chaînes d'approvisionnement en produits bois à caractère légal et durable, ce dans une optique gagnant-gagnant. Le GLSTF, qui joue ce type de rôle chaque année, redoublera d'efforts pour encourager les actions sur le plan du réseautage, de la collaboration et de l'échange interentreprises entre les acteurs.
- **Partage de l'information.** Promouvoir et encourager l'échange d'informations avec le secteur privé et au sein de celui-ci, et améliorer l'efficacité des politiques et des mesures liées à la production légale et durable de bois et au commerce connexe. L'Indice mondial du bois (GTI) offre à cet égard une précieuse plateforme pour améliorer la qualité et la régularité de l'échange d'informations sur le marché du bois, qu'il convient toutefois d'améliorer et de mettre à niveau afin d'élargir le nombre de pays et d'entreprises couverts tout en offrant un service multidimensionnel.
- **Facilitation de l'accès au marché.** Favoriser un environnement commercial stable, équitable et transparent en ouvrant la voie à des opportunités d'accès au marché plus fiables et prévisibles pour le commerce mondial des produits bois, ce en facilitant les échanges commerciaux, en améliorant les systèmes d'approvisionnement et de services, en renforçant l'efficacité de la logistique internationale et grâce à des chaînes d'approvisionnement en bois avantageuses pour tous. Davantage d'activités de collaboration et interentreprises seront organisées sur la base du réseautage en partenariat et du partage de l'information.
- **Innovation en matière de certification et de traçabilité.** Introduire et exploiter de nouvelles technologies et de nouveaux outils, notamment des technologies numériques et intelligentes, en vue de garantir la légitimité et la durabilité des sources de bois, et améliorer les normes et les dispositifs de certification nationaux et internationaux. Une étude sur le système de traçabilité du bois fondé sur une chaîne de blocs (BTTS) a été réalisée par le biais d'un mécanisme de collaboration et une plateforme de simulation a été développée et testée. L'exploitation de ce système BTTS dans le cadre de réels scénarios commerciaux sera encouragée pour la traçabilité du bois.
- **Technologies et transfert de technologie novateurs.** Apporter une aide en vue d'encourager l'adoption accélérée de technologies, de machines et d'équipements avancés, y compris dans le cadre d'un développement intelligent et numérique, qui est essentiel pour le développement durable de l'industrie mondiale du bois, et promouvoir l'échange et le transfert de technologies avancées de transformation du bois. La plateforme GLSTF organisera des événements et des activités à cette fin.

- **Méthodes et moyens pour la finance et l'investissement verts durables.** Formuler et développer des mécanismes innovants d'incitation au financement et à l'investissement verts durables, tels que les paiements pour services environnementaux, afin d'accroître les investissements en faveur de la gestion durable des forêts et des chaînes d'approvisionnement durables. Sur la base de la plateforme du GLSTF, une action pratique est en cours d'élaboration pour intégrer la finance verte et les chaînes d'approvisionnement vertes (GF&GS) durables.
- **Développement de pôles et parcs industriels.** Encourager la création et le développement de pôles et parcs industriels en vue d'aider les entreprises à adopter les meilleures pratiques en matière de légalité et de durabilité et de technologies de pointe. Une action pratique est en développement dans le cadre d'une collaboration au sein de la chaîne d'approvisionnement «de la source au client» entre des pôles et parcs industriels d'Afrique centrale et de Chine qui, entre autres, offrent aux entreprises des pôles ou parcs respectueux des meilleures pratiques légales et durables, avec des services de guichet unique et des mesures préférentielles de type exonérations fiscales ou procédure accélérée de dédouanement.
- **Renforcement des capacités et formation.** Aider les producteurs et les consommateurs à renforcer leurs capacités pour assurer la légalité et la durabilité au niveau de: la gestion des forêts; l'exécution de la vérification sur le plan de la gouvernance; la production et de la transformation du bois; le développement industriel; la commercialisation et le négoce; la mise à niveau technologique; le financement et la promotion de l'investissement; et le plaidoyer et la sensibilisation. En collaboration avec les partenaires concernés, les programmes et activités de renforcement des capacités et de formation seront déterminés et développés en conséquence.

Ce Cadre d'action repose sur les principes du **volontariat**, de l'**ouverture** et de la **transparence**. Sa mise en œuvre sera articulée autour de diverses actions pratiques en lien avec les domaines sélectionnés et les résultats escomptés. Toutes les parties prenantes intéressées sont invitées à participer à sa formulation et à sa mise en œuvre.

La réussite du Cadre d'action destiné à renforcer les chaînes d'approvisionnement légales et durables dépend de la coopération et de la collaboration entre les parties prenantes de la filière bois. Pour mettre en place et promouvoir des chaînes d'approvisionnement légales et durables du bois qui soient fiables et efficaces au niveau mondial, il nous faut donc travailler ensemble, ce en créant et en mettant en œuvre de concert le **Cadre d'action** et les **actions pratiques** fructueuses qui y sont associées.